



Le 31 juillet 2023

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria
41^e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007

C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de huit normes de fiabilité liées à l'établissement des limites d'exploitation du réseau (SOL) - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4229-2023
Notre référence : LTG07275

Chère consœur,

Le Coordonnateur fait suite à la lettre du 17 juillet dernier par laquelle la Régie demande dans le cadre du dossier mentionné en objet le dépôt d'informations et de preuve complémentaires.

Le Coordonnateur indique qu'il ne sera malheureusement pas en mesure de procéder ce jour au dépôt ci-haut mentionné en raison notamment de la période des vacances. Certaines vérifications doivent par ailleurs encore être effectuées afin de pouvoir déterminer l'échéance à laquelle le dépôt pourra être complété. Le Coordonnateur demande à la Régie de lui permettre de lui communiquer, ce vendredi 4 août, la date à laquelle il sera en mesure de fournir les informations et la preuve complémentaires au présent dossier.

Finalement, le Coordonnateur confirme à la Régie que la consultation publique de la norme PRC-002-4 a commencé le 28 juillet 2023 et sera terminée le 18 août 2023. Il déposera par la suite au dossier dans les meilleurs délais sa demande réamendée, ainsi que la preuve ajustée. Il prévoit être en mesure de déposer le tout dans la semaine du 28 août 2023.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Joelle Cardinal*
JOELLE CARDINAL